

Pêche : La Guinée-Bissau signe un nouvel accord avec l'UE

La Guinée-Bissau vient de parapher un accord de pêche avec l'Union européenne (UE) d'une durée de 5 ans, rapportent jeudi des médias locaux.

Cette nouvelle entente permettra aux navires de l'UE de pêcher dans les eaux bissau-guinéennes moyennant un paiement annuel de 15,6 millions d'euros contre 9,5 millions d'euros précédemment, précise la même source.

Selon le ministre de la Pêche, Adiatu Nandigna, 11,6 millions d'euros iront directement au budget du gouvernement alors que les 4 millions d'euros restants seront affectés au système de surveillance des eaux territoriales, à la recherche et aux installations piscicoles.

A noter que le premier accord de pêche entre les deux parties remonte à 1980.

Le secteur de la pêche contribue à environ 7% du PIB de la Guinée-Bissau. Le pays jouit d'une Zone exclusive économique (ZEE) s'étendant sur 105.000 km².

Lien article : <https://www.infomediaire.net/peche-la-guinee-bissau-signe-un-nouvel-accord-avec-lue/>

